



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



04023053

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

05 FEV. 2004

Greffe

N°

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/02/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **LA COURT'AGRI**

Forme juridique **SOCIETE AGRICOLE**

Siège **Rue des Combattants, 122 à 7070 MIGNAULT**

N° d'entreprise **863.232.692**

Objet de l'acte : **CONSTITUTION**

L'an 2004, le 01 janvier s'est constituée

La Société Agricole **LA COURT'AGRI**

Entre

Mr DE THEUX DE MEYLANDT Patrick, agriculteur, demeurant Rue des Combattants, 122 à 7070 Mignault

Mme DE THEUX DE MEYLANDT Laurence, demeurant Rue des Combattants, 122 à 7070 Mignault

Mr DE THEUX DE MEYLANDT Damien, demeurant Rue des Combattants, 122 à 7070 Mignault

Mme DE THEUX DE MEYLANDT Delphine, demeurant Rue des Combattants, 122 à 7070 Mignault.

1. Siège social

Rue des Combattants, 122
7070 Mignault

2. Objet social :

La société a pour objet l'exploitation agricole, sous toutes ses formes.

L'élevage des bêtes à cornes et autres, l'entreprise de travaux agricoles, l'achat et vente de toutes denrées, produits de bétail, l'horticulture et les pépinières. La société peut réaliser son objet en tous lieux, de toutes les manières et suivant les modalités qui leur paraîtront les mieux appropriées.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises ou sociétés ayant en tout ou en partie un objet similaire, analogue ou connexe ou de nature à faciliter son extension ou son développement

3. Associé-gérant .

Mr DE THEUX DE MEYLANDT Patrick, agriculteur,
demeurant Rue des Combattants, 122 à 7070 Mignault.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature

4 Capital, composition, mode de libération :

L'apport en capital est fixé à : 76.500,00 €.
Il est représenté par 765 parts nominatives de 100 € chacune.
Il est entièrement souscrit et libéré totalement comme suit

A. Apport en nature :

Mr DE THEUX DE MEYLANDT Patrick, précités, fait apport du matériel agricole, des stocks, des avances cultures, des encours cultures à charge pour la société de poursuivre les encours crédits existants destinés à l'exploitation de l'entreprise agricole qu'ils ont exploitée jusqu'à ce jour.

En tant que preneur, Mr DE THEUX DE MEYLANDT Patrick prestera un travail physique dans la société

L'actif net est décrit et évalué à un montant de 151.300,00 €

Dans un rapport annexé à cet acte dont 75 000,00 € en capital et le supplément 76.300,00 € en compte courant Mr DE THEUX DE MEYLANDT Patrick

Pour cet apport, il recevra 750 parts sociales
d'une valeur de 100,00 € chacune.

B Apport en numéraire

Mme DE THEUX DE MEYLANDT Laurence	5 parts sociales d'une valeur de 100,00 € chacune
Mr DE THEUX DE MEYLANDT Damien	5 parts sociales d'une valeur de 100,00 € chacune
Mme DE THEUX DE MEYLANDT Delphine	5 parts sociales d'une valeur de 100,00 € chacune

15 parts sociales pour une valeur de 1.500,00

TOTAL GENERAL 765 parts sociales d'une valeur de 100,00€ chacune
soit 76 500,00 €

Cette somme se trouve, dès à présent, à la disposition de la société, les fonds ayant été préalablement à la constitution de celle-ci déposés par versement sur un compte spécial ouvert au nom de la société en formation auprès de FORTIS 001-2229995-41

L'exercice social commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année La première année, il prendra cours le 01 janvier 2004 pour se terminer le 31 décembre 2004

L'assemblée générale des associés aura lieu de plein droit le 30 juin de chaque année, à dix-neuf heures et pour la première fois en l'an 2005 au siège social ou en tout autre local désigné dans la convocation.

Ainsi qu'il résulte de l'attestation de dépôt délivrée par ladite banque et qui restera ci-annexée à l'acte de base

Extrait de l'acte constitutif en application avec l'article 11 de la loi du 12/07/1979 créant la société agricole.

Les Fondateurs,

Monsieur Patrick DE THEUX DE MEYLANDT, associé-gérant
Madame Laurence DE THEUX DE MEYLANDT, associée
Monsieur Damien DE THEUX DE MEYLANDT, associé
Madame Delphine DE THEUX DE MEYLANDT, associée

